

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE
DE LA SOCIÉTÉ 3C BATIMENT
Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle au capital de 10 000 €
Siège social : 6 chemin des carrières 17460 THENAC
RCS : Saintes n° 920 561 800

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU 24 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 novembre, à 10h, les associés de la société 3C BATIMENT se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire au siège social, sur convocation régulière de la gérance.

Présidence – Bureau

L'Assemblée est présidée par M. Johann LASSELIN, gérant.

Il est établi une feuille de présence, signée par chaque associé.

Le président constate que l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Rappel du contexte

Le gérant expose à l'Assemblée que, conformément aux articles L.223-42 du Code de commerce, les capitaux propres de la société ont été inférieurs à la moitié du capital social à la clôture de l'exercice 31/12/2024, en raison d'une perte de – 59353 €.

Conformément à ce texte, l'Assemblée doit décider s'il y a lieu de dissoudre la société ou de poursuivre son activité.

Le gérant présente les perspectives d'activité, les projets en cours, ainsi que les mesures de redressement mises en place visant à améliorer la situation financière de la société.

Résolution unique

L'Assemblée Générale Extraordinaire, après avoir entendu le rapport du gérant :

Décide la poursuite de l'activité de la société, nonobstant la perte de plus de la moitié du capital social constatée à la clôture de l'exercice 31/12/2024, conformément aux dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Donne tous pouvoirs au gérant pour effectuer les formalités légales et de publicité, notamment le dépôt au greffe du Tribunal de commerce.

Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h.

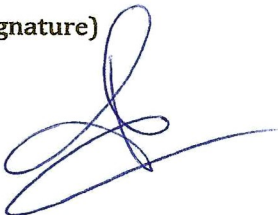
De tout quoi, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président.

Signatures

Le Gérant :

Johann LASSELIN

(Signature)



document
3C BÂTIMENT
06 23 07 24 50
N°SIREN : 920 561 800 R.O.S. SAINTES
Conforme

